

Nouvelles dispositions pour le DNB (Diplôme National de Brevet), 2025 – 2026

Histoire -Géographie

Référence :

- le *BO n°33 du 4 septembre 2025*

Pour l'obtention du DNB à partir de 2025 – 2026 :

1. Changement de calcul global :

- une moyenne sur 20 issue des résultats obtenus aux épreuves terminales comptant pour 60 % du résultat final
- la moyenne des moyennes annuelles de l'ensemble des enseignements obligatoires suivis en classe de troisième, également exprimée sur 20, comptant pour 40 % du résultat final.

Les résultats obtenus en classe de troisième dans des enseignements optionnels sont également pris en compte pour l'examen.

2. Deux notations distinctes :

La moyenne annuelle est issue « des moyennes trimestrielles ou semestrielles de chacun des enseignements obligatoires en classe de troisième ». Il faut donc **deux moyennes séparées pour l'histoire-géographie et pour l'enseignement moral et civique**. *Cette distinction va être obligatoirement attendue pour la remontée Affelnet.*

3. Pour l'épreuve ponctuelle terminale en Histoire – Géographie :

Ce qui ne change pas :

- les objectifs de l'épreuve ;
- la durée : 2 heures pour l'histoire-géographie et pour l'EMC
- les attentes de la seconde partie de l'exercice 2 : maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques ;
- les attentes de l'épreuve d'EMC, une problématique posée à partir d'une situation pratique qui s'appuie sur un ou deux documents avec des questions. Les premières questions permettent de comprendre la situation pratique proposée. La dernière question implique une réponse construite plus développée contextualisant la situation pratique proposée ce qui conduit à un travail réflexif de l'élève.

Ce qui change

La qualité de la rédaction est prise en compte et valorisée dans chacun des exercices.

L'épreuve d'Histoire-Géographie sera notée sur 40 points, son coefficient est de 1,5.

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire ou en géographie **(15 points)**

Dans leur énoncé les questions précisent aux candidats lorsqu'il s'agit d'une réponse courte ou lorsqu'une réponse doit être davantage construite et développée en précisant un nombre indicatif de lignes.

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques **(25 points)** dont **18 points pour le développement construit** et **7 points pour la seconde partie** (appuyée sur un croquis, un schéma ou une frise chronologique).

Le développement construit est **d'une trentaine de lignes pour la série générale** et d'une vingtaine de lignes pour la série professionnelle.

Pour la partie Enseignement moral et civique : l'énoncé des questions précisent aux candidats lorsqu'il s'agit d'une réponse courte ou lorsqu'une réponse construite et développée est attendue.

L'épreuve d'EMC sera notée sur 20 points, son coefficient est de 0,5.

Les nouvelles dispositions s'inscrivent dans l'évaluation des savoirs fondamentaux notamment pour la maîtrise des compétences rédactionnelles. Le développement construit prend une nouvelle place ce qui renforce la nécessité de l'apprentissage de l'écrit dès le cycle 3.

Les élèves seront aussi plus guidés dans les attentes pour chacune des questions sans que le nombre de points attribués soit obligatoirement reporté sur le sujet.

Pour la construction des sujets

- la **barème est indiqué sur le sujet** par exercice (15 et 25 points),
- le nombre de lignes n'est pas à indiquer sur le sujet ; il faut écrire : « **réponse courte** », « **réponse longue** »,
- la consigne pour le développement construit est bâtie autour **d'un verbe d'action**. « identifiez », « expliquez », « montrez », « décrivez » sont des exemples possibles. La consigne sera complétée par : "pour vous aider, vous pouvez utiliser certains des mots suivants" (liste de 4 à 6 mots ou expression du programme) afin d'aider les élèves à rédiger une réponse plus longue. Dans les attendus de correction, il sera précisé que l'emploi de ces mots ou de ces expressions n'est pas un attendu. Les mots ou expressions doivent être pris dans le programme.